



**Extrait du registre des délibérations
Du Conseil Municipal
De la Commune d'EMBRUN**

Séance du 27 mars 2026

Délibération n° **2026-069**
Objet : **Délégués de la commune
au SyEP05**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept mars à 18h00,
Le conseil municipal de la commune d'EMBRUN,
Légalement convoqué le vingt mars deux mille vingt-six à la
Salle Manutention,
Sous la présidence de Madame Chantal EYMEOUD, Le Maire,
Secrétaire de séance : Madame Iseuline EYME, à l'unanimité
Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 26
Nombre de votants : 29

Présents :

Madame Chantal EYMEOUD, Monsieur Marc AUDIER, Madame Audrey CEARD, Monsieur Franck BERNARD-BRUNEL, Madame Anne DHORNE, Monsieur Christian PARPILLON, Madame Zoïa DEPEILLE, Monsieur Olivier LEFRANCOIS, Madame Marie-Claude RYCKEBUSCH-LOZZA, Monsieur Denis GRAS, Madame Nathalie LEFEBVRE, Monsieur Alexandre DIDIER, Madame Hélène GOY, Monsieur Bruno ROUSSEY, Madame Nadine FORTOUL, Madame Jessica BOSSEINS, Monsieur Jean Claude DOU, Madame Sonia ASSIDI, Monsieur Alexandre MICHEL, Monsieur Christian GUENEAU, Madame Iseuline EYME, Monsieur Johan HAQUIN, Madame Amélie CAMIER-LONGEPIERRE, Monsieur Benjamin SABY, Madame Annabelle CONSTANT, Monsieur Aloïs EYMARD

Représentés :

Madame Pamela BEAUVAIS donne pouvoir à Madame Chantal EYMEOUD
Monsieur Jean-Luc MELGAZZA donne pouvoir à Madame Audrey CEARD
Madame Martine ASSANDRI donne pouvoir à Monsieur Aloïs EYMARD

Vu l'article L 5212-7 du Code Général des Collectivités Territoriales qui précise que Chaque commune est représentée dans le comité par deux délégués titulaires. Les fonctions de délégué sont exercées à titre bénévole ;

La décision d'institution ou une décision modificative peut prévoir la désignation d'un ou plusieurs délégués suppléants, appelés à siéger au comité avec voix délibérative, en cas d'empêchement du ou des délégués titulaires ;

Vu la création le 11 juin 2012 du Syndicat d'Eclairage Public Embrunais-Savinois (SyEP05) dont la forme juridique est un syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) avec pour compétence l'éclairage public de la commune ;

Vu le PV d'élection du conseil municipal du 15 mars 2026 et le PV d'élection du maire et des adjoints du 20 mars 2026 ;

Considérant la nécessité de désigner des représentants de la commune pour siéger au sein du Syndicat d'Eclairage Public Embrunais-Savinois (SyEP05) ;

**Madame le Maire entendue,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- **DESIGNE** des représentants de la commune auprès de SyEP05 :

Quatre représentants titulaires :

- M. Jean-Claude DOU
- M. Marc AUDIER
- M. Denis GRAS
- M. Christian PARPILLON

Quatre représentants suppléants :

- M. Olivier LEFRANCOIS
- Mme Iseuline EYME
- M. Bruno ROUSSEY
- M. Franck BERNARD-BRUNEL

Le 30 mars 2026

Madame Le Maire
Chantal EYMEOUD

La secrétaire de séance
Iseuline EYME



A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Iseuline Eyme'.

Le Maire certifie que la présente délibération est exécutoire de plein droit.
Transmise au Représentant de l'Etat et publiée à la date du visa.